

Séance du 31 janvier 2019 à 18 H 00

Date de convocation : 18 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 31 janvier, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

Objet : Admissions en non-valeur

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	78
Votants : 76 x 1 voix + 2 x 6 voix	82
Et Pouvoirs : 1 x 1 voix	1

Vu la demande d'admissions en non-valeur du Trésorier Principal de produits divers irrécouvrables, relatifs principalement à la régie des professionnels en déchèterie et se décomposant comme suit :

2010 – JC RENOVE	114.45 €
2011 – ACOR SARL	138.62 €
2014 – CMC DIFFUSION ECOTEL	230.90 €
2014 – IMMOREV	45.30 €
2014 – PEREIRA Carlos	26.43 €
2015 – CMC DIFFUSION ECOTEL	10.10 €
2016 – ROBERT Lionel	0.05 €
2016 – T G PARC ET JARDIN	30.60 €

Constatant l'irrécouvrabilité, cette dépense sera imputée au compte 6541 du budget principal.

Je vous invite à délibérer sur ces propositions.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,



Yves LAPORTE